



SCHWEIZERISCHER BUNDESRAT
CONSEIL FÉDÉRAL SUISSE
CONSIGLIO FEDERALE SVIZZERO

Beschluss

Décision

Decisione

16 AVR. 1986

593

EIDGENÖSSISCHES DEPARTEMENT
FÜR AUSWÄRTIGE ANGELEGENHEITEN

DEPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

DIPARTIMENTO FEDERALE DEGLI AFFARI ESTERI

Rapport du Chef du Département fédéral
des affaires étrangères sur son voyage
en Inde et au Pakistan, du 30 mars au
13 avril 1986

Berne, le 15 avril 1986

Distribué

pas destiné à la presse

Vu la proposition du DFAE du 15 avril 1986, il est

d é c i d é

Rapport du Chef du DFAE
sur son voyage en Inde et
au Pakistan, du 30 mars au
13 avril 1986

Il est pris connaissance du rapport du Chef du Dé-
partement fédéral des affaires étrangères en Inde
et au Pakistan en l'approuvant.

Il y a 39 ans, au moment même de leur déclaration respective d'in-
dépendance, nous établissons des relations diplomatiques avec ces
deux Etats. Or, bien que nous ayons, à Berne, à plusieurs re-
prises, les plus hauts représentants politiques indiens et pakis-
tani, le Conseil fédéral n'avait jamais désigné officiellement l'un de ses membres dans
un rôle officiel. Je crois
qu'il était nécessaire et même indispensable de combler
ce vide. Le déroulement de mon périple en a d'ailleurs donné
l'occasion.

Pour extrait conforme

Le Secrétaire

Protokollauszug an:				
<input checked="" type="checkbox"/> ohne / <input type="checkbox"/> mit Beilage				
z.V.	z.K.	Dep.	Anz.	Akten
X		EDA	6	-
	X	EDI	7	-
	X	EJPD	1	-
	X	EMD	1	-
	X	EFD	1	-
	X	EVD	1	-
	X	EVED	1	-
	X	BK	3	-
		EFK		
		Fin. Del.		





EIDGENÖSSISCHES DEPARTEMENT
FÜR AUSWÄRTIGE ANGELEGENHEITEN
DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
DIPARTIMENTO FEDERALE DEGLI AFFARI ESTERI

Berne, le 15 avril 1986

Distribué

Pas destiné à la presse

AU CONSEIL FEDERAL

Rapport du Chef du DFAE
sur son voyage en Inde et
au Pakistan, du 30 mars au
13 avril 1986

Il y a 39 ans, au moment même de leur déclaration respective d'in-
dépendance, nous établissions des relations diplomatiques avec ces
deux Etats. Or, bien que nous ayons reçu à Berne, à plusieurs re-
prises, les plus hauts représentants politiques indiens et pakis-
tanais, le Conseil fédéral n'avait jamais jusqu'ici délégué offi-
ciellement l'un de ses membres dans le sous-continent. Je crois
intimement qu'il était nécessaire et même indispensable de combler
cette lacune. Le déroulement de mon périple en a d'ailleurs donné
une preuve péremptoire.

En Inde, où j'ai séjourné du 31 mars au 7 avril 1986, j'ai rencontré les personnalités suivantes :

M. Zail Singh, Président de la République,
 M. Rajiv Gandhi, Premier Ministre,
 M. N. D. Tiwari, Ministre de l'Industrie,
 M. B. R. Bhagat, Ministre des Affaires étrangères.

L'Ambassadeur Ruegg, Chef de la Division politique II, a, quant à lui, eu un entretien avec M. Venkateswaran, nouveau Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères.

Je me suis rendu, au cours de mon séjour en Inde, à Bombay, où j'ai rencontré notre colonie et les milieux industriels indiens de la métropole économique du pays. J'ai visité, au sud de l'Inde, des projets de notre coopération au développement, à Bangalore et à Mysore.

Au Pakistan, où j'ai séjourné du 7 au 13 avril 1986, j'ai rencontré les personnalités suivantes :

M. Mohammad Zia-ul-Haq, Président de la République,
 M. Mohammad Khan Junejo, Premier Ministre,
 M. Shahabzada Yakub Khan, Ministre des Affaires étrangères
 ainsi que les Gouverneurs des provinces du Penjab, de la Frontière Nord-Ouest et du Sind,
 M. Jean-Pierre Hocké, Haut Commissaire pour les réfugiés.

Je me suis rendu, au cours de mon séjour au Pakistan, à Lahore, capitale culturelle du pays, à Peshawar, lieu de concentration des réfugiés afghans, et à Karachi, principal centre commercial économique du Pakistan.

INDE

Mes entretiens avec le Ministre des Affaires étrangères Bhagat.

Après une introduction portant sur notre politique étrangère et

- 3 -

ses principes fondamentaux, nous avons abordé la problématique des réfugiés Tamouls du Sri Lanka en Inde. M. Bhagat a souligné que 150 mille Tamouls s'étaient réfugiés dans l'Etat du Tamil Nadu, au sud de l'Inde, au cours de ces trois dernières années. 45 mille autres ont cherché refuge dans d'autres pays dont quelque quatre mille en Suisse. Mon collègue m'a fait part de la vive préoccupation de ses autorités quant aux rumeurs de "déportation" qui frapperaient les candidats malheureux à l'asile en Suisse. L'Inde craint en effet que les Tamouls refoulés ne viennent grossir les rangs des réfugiés au Tamil Nadu vu la situation critique qui règne dans l'île et qui, selon mon collègue, irait en s'aggravant aussi bien au sud, qu'au nord et à l'est.

J'ai tenté de rassurer mon collègue quant aux mesures envisagées par le Conseil fédéral. J'ai souligné que chaque demande d'asile est examinée individuellement et qu'il n'y aurait en aucun cas de renvoi massif. J'ai également donné l'assurance que la Suisse ne renverrait pas de Tamouls en Inde puisqu'ils sont soumis à l'obligation du visa pour entrer dans ce pays.

Nous avons procédé à un échange de vues sur les relations est-ouest et, plus particulièrement, sur le désarmement. M. Bhagat a rappelé, à cet effet, l'initiative prise par l'Inde en mai 1984 ayant pour but le gel de tous les essais nucléaires. Cette initiative a été soutenue par la Suède, la Grèce, la Tanzanie, l'Argentine et le Mexique. Il s'agit du groupe dit "des six pays". En outre, il a ajouté que les propositions du Secrétaire général Gorbatchev étaient bienvenues et que M. Shultz lui avait même découvert des éléments positifs.

J'ai relevé, quant à moi, qu'il importait avant tout de s'en prendre aux causes des tensions est-ouest dont la conséquence était le surarmement.

Sur l'Afghanistan, la position indienne se rapproche des thèses soviétiques. En effet, si l'Inde n'a jamais soutenu la présence de troupes soviétiques dans ce pays, elle est d'avis qu'il est toutefois nécessaire que les conditions soient réunies pour qu'elles

puissent se retirer. Or, aussi longtemps que des ingérences étrangères se produiront en Afghanistan, la paix et la stabilité ne pourront y être garanties. Il a ajouté que le Pakistan avait adopté une attitude très dure à l'encontre du gouvernement de Kaboul car Islamabad n'avait aucun intérêt à une solution rapide de la question afghane vu les bénéfices qu'elle en retire au titre de l'aide militaire américaine en particulier. Il va de soi que je me suis dûment dissocié de cette analyse et que j'ai rappelé à mon interlocuteur la position claire prise par le Conseil fédéral (voir ci-dessous : visite aux réfugiés afghans).

Sur les relations entre l'Inde et le Pakistan, M. Bhagat a relevé qu'elles s'étaient améliorées au cours des dernières années et qu'elles s'étaient détendues. Toutefois, le gouvernement indien reste préoccupé par la politique d'armement du Pakistan et par sa politique nucléaire qui sont autant d'obstacles sur la voie de la normalisation entre les deux pays.

Affaires bilatérales

Nous avons constaté que nos relations étaient bonnes mais que de nouvelles impulsions devaient être données notamment aux échanges commerciaux, aux investissements et à la coopération industrielle. Dans ce contexte, nous essayerons de faciliter l'octroi de visas pour les hommes d'affaires indiens.

Nous avons estimé que l'important volet des échanges culturels devait également être développé. L'Inde organisera en 1987 un "été indien" à Genève et dans d'autres villes de Suisse et participera notamment au festival de bandes dessinées de Sierre.

J'ai remis à mon collègue des aide-mémoire, l'un en particulier sur un compatriote actuellement détenu en Inde pour trafic d'or, et un autre portant sur les protocoles additionnels (de 1977) aux conventions de Genève.

J'ai rompu une lance en faveur d'une meilleure collaboration avec les services indiens dans le domaine du trafic international des stupéfiants. J'ai relevé qu'à ce jour, pratiquement aucune demande d'Interpol suisse au sujet de la drogue n'avait reçu une suite favorable. M. Bhagat m'a assuré qu'il interviendrait auprès des services compétents à ce sujet.

J'ai eu des contacts fructueux avec les colonies suisses à Bombay, la Nouvelle Delhi et Bangalore.

M. Bhagat et moi-même nous sommes félicités des excellents rapports existant entre nos deux pays en matière de coopération au développement.

Coopération au développement et aide humanitaire

Le voyage m'a par ailleurs donné la possibilité de me rendre compte personnellement de certains aspects de notre coopération bilatérale au développement qui constitue une part importante de nos relations avec l'Inde et le Pakistan. J'ai ainsi pu constater la diversité des approches suisses pour atteindre les objectifs de notre loi sur la coopération au développement.

En Inde, le premier projet visité est le Centre international de sériciculture, c'est-à-dire la culture du ver à soie à Mysore.

L'apport suisse, sous forme d'aide financière uniquement, a permis de créer un centre international d'enseignement et de formation, permettant de diffuser dans tous les pays les résultats des recherches entreprises avec succès par l'Inde depuis 20 ans, pour adapter la culture du ver à soie aux conditions tropicales. Grâce à des bourses accordées par la Suisse, des étudiants venant du Bangladesh, des Philippines, d'Indonésie, du Brésil, du Kenya, par exemple, ont pu maîtriser les méthodes pour améliorer la production du ver à soie et pour créer ainsi des emplois dans le monde rural. L'élevage du ver à soie est en effet une des activités permettant la création du plus grand nombre possible d'emplois par surface agricole disponible. Il s'agit d'une occupation idéale pour

la population rurale n'ayant que peu de terres, donc la population rurale la plus pauvre. Au cours de cette visite, j'ai été particulièrement frappé par les efforts faits par le Centre pour développer une technologie et des instruments aussi peu coûteux et aussi bien adaptés aux conditions villageoises que possible. J'indiquerai pour terminer que l'industrie du ver à soie a d'ores et déjà créé plus de 4 millions d'emplois en Inde et que, grâce notamment à un autre projet de la coopération suisse, de nombreux emplois ruraux sont également en voie d'être créés au Bangladesh.

Le deuxième projet visité se situe dans un domaine tout différent, celui de l'électronique. Il s'agit du "Centre de Design et de technologie électronique" créé en collaboration avec l'Institut indien des Sciences de Bangalore, également au Sud du pays. Le projet, commencé il y a une dizaine d'années, comprend un élément substantiel de coopération technique avec des experts suisses. La présence suisse permet de donner à la formation des ingénieurs indiens un aspect très important qui fait traditionnellement défaut : l'aspect pratique. Une des originalités du cours organisé par le Centre indo-suisse est l'enseignement d'une approche systématique et complète du processus menant de l'idée à la conception et à la réalisation d'un produit électronique, tenant compte notamment des besoins du marché, des coûts de production, de l'ergonomie, etc.

J'ai pu constater, au cours de cette visite, la très grande qualité du travail fourni par nos experts qualifiés très appréciés par nos partenaires. J'ai aussi pu me persuader qu'un projet de cette nature avait sa place dans le programme de coopération avec un pays ayant une économie aussi complexe que celle de l'Inde. Si la priorité de notre coopération au développement va aux pays et groupes de populations les plus pauvres, il serait faux d'oublier que la loi nous demande d'abord d'aider les pays à devenir indépendants dans leur développement et de progresser par leurs propres forces. Pour ce, ils ont besoin d'une certaine maîtrise technologique créatrice d'emploi dans les centres non-agricoles.

Visites de courtoisie

J'ai eu le privilège d'être reçu par MM. Zail Singh, Président de la République, et Rajiv Gandhi, Premier Ministre, qui m'ont tous deux réservé un accueil des plus chaleureux. Cette prise de contact nous aura permis de créer des liens personnels au plus haut niveau de l'Etat qui devraient faciliter un certain follow-up de ma visite.

J'ai été particulièrement frappé par le profond humanisme du Président et par le charisme du Premier Ministre. Nous avons évoqué, avec ce dernier, l'ensemble de nos relations bilatérales et analysé les possibilités d'institutionnaliser les rencontres au niveau ministériel. J'ai invité M. Gandhi à venir en Suisse l'an prochain, année du quarantième anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays.

PAKISTAN

Mes entretiens avec le Ministre des Affaires étrangères Yakub Khan.
C'est la situation au Pakistan qui nous a occupé dans la première partie de nos discussions. M. Yakub Khan a rappelé la levée de la loi martiale et l'organisation d'élections dans le pays. J'ai dit avoir suivi avec intérêt cette évolution et je n'ai pas manqué d'encourager les autorités pakistanaises à poursuivre sur la voie du respect des droits de l'homme, des libertés fondamentales et du rétablissement de la démocratie. Il m'a d'ailleurs été donné, au cours de mon étape à Lahore, de prendre la température de la situation politique intérieure à la veille du retour d'exil que s'était imposé Mme Benazir Bhutto, fille de l'ancien Président et Premier Ministre Zulfikar Ali Bhutto. L'arrivée de Mme Bhutto a entraîné un changement du programme de ma visite eu égard à l'énorme déploiement de soutien populaire. Plus d'un million de personnes devaient accueillir Mme Bhutto à Lahore.

M. Yakub Khan a signalé qu'il existait un anti-américanisme croissant au Pakistan. Quatre éléments en constituent le fondement :

- Premièrement, les contradictions internes de la politique étrangère de Washington qui apporte un soutien inconditionnel à Israël d'une part et qui accorde d'autre part, son aide au Pakistan.
- En deuxième lieu, les attentes qui étaient nées des Pactes des années cinquante (le CENTO, par exemple) ne se sont pas réalisées à des moments cruciaux pour le Pakistan, ainsi pendant les guerres avec l'Inde de 1965 et 1971.
- En troisième lieu, l'opposition pakistanaise cherche à profiter de l'équation aide américaine / soutien à l'establishment pour en faire une arme contre les autorités en place.
- Enfin, la révolution islamique en Iran a engendré des mouvements de sympathie dans les milieux intégristes pakistanais qui se traduisent tout naturellement dans un anti-américanisme sommaire.

M. Yakub Khan est bien conscient que l'on ne peut pas bouter les Soviétiques hors d'Afghanistan. Pour le gouvernement pakistanaise, toute solution pour un désengagement des troupes soviétiques doit nécessairement passer par la voie de la négociation. Pour mon interlocuteur, la procédure actuelle de "proximity talks" est la seule viable car, de cette façon, Islamabad garde non seulement la confiance du monde islamique et des autres pays qui ont condamné l'invasion soviétique à l'ONU, mais encore conserve dans son jeu la carte maîtresse de la reconnaissance d'un futur gouvernement légitime de l'Afghanistan. Quant aux réfugiés qui constituent une très lourde charge pour le Pakistan, leur influx n'a toutefois pas causé de frictions insurmontables vu l'étroite parenté ethnique existant de part et d'autre de la frontière.

M. Yakub Khan a affirmé que depuis cinq ans maintenant, les relations avec l'Inde se sont nettement améliorées. Au travers des vicissitudes de cette détente, le Pakistan refuse de céder à la

provocation et suit une ligne ferme en matière de paix, en vue d'une normalisation généralisée des relations bilatérales.

Sur le conflit Iran-Irak, nous avons dû malheureusement constater qu'aucune amélioration n'a été possible jusqu'ici vu les positions prises de part et d'autre.

Affaires bilatérales

Comme avec l'Inde, nous avons pu constater que nos relations bilatérales étaient bonnes mais qu'elles devaient encore être développées dans tous leurs éléments. J'ai évoqué le crédit-mixte de 90 millions de francs (Confédération : 30 millions de francs, sans intérêts; banques : 60 millions de francs, avec intérêts. Après les premières négociations qu'ont eu lieu du 9 au 17 mars à Islamabad, le Pakistan doit, jusqu'au 30 juin de cette année fournir à la Suisse une liste détaillée des projets à financer. J'ai également soulevé la question de la révision, demandée par le Pakistan, de l'accord de double imposition de 1959, déjà partiellement révisée en 1962. Une première rencontre au niveau des experts a eu lieu en 1983 et une seconde en 1985 qui, celle-ci, a permis un rapprochement des positions. Certains problèmes restent encore à résoudre. J'ai demandé à mon interlocuteur de faire preuve de plus de souplesse dans les négociations et M. Yakub Khan m'a promis de transmettre mon souhait aux autorités compétentes.

Comme en Inde, j'ai abordé avec mon collègue la coopération en matière de lutte contre la drogue, une coopération qui laisse nettement à désirer; j'ai réitéré cette requête auprès du gouverneur du Penjab et tout particulièrement auprès de celui de la Province de la Frontière Nord-Ouest. On m'a assuré que des efforts seront entrepris pour remédier à cette fâcheuse situation.

J'ai remis un aide-mémoire dans lequel la Suisse demande au Pakistan de ratifier les deux protocoles additionnels aux conventions de Genève de 1949.

J'ai eu, comme en Inde, des contacts fructueux avec les représentants de notre colonie, les coopérants suisses, les délégués du CICR et les milieux économiques industriels et économiques pakistanais tant à Islamabad, Peshawar qu'à Karachi.

Nous nous sommes félicités mon interlocuteur et moi-même, des excellents rapports que le Pakistan et la Suisse entretiennent en matière de coopération au développement.

Développement

Au Pakistan, j'ai tout d'abord rendu visite au Programme de production d'outils agricoles à Mardan, non loin de Peshawar, au Nord-Ouest du pays. La région de Mardan est le centre de production agricole dans la Province Nord-Ouest. Il y a environ 200 ateliers dans la région. La majorité est spécialisée dans la production de seulement quelques-uns des articles de la vaste gamme produits dans la région. Les forgerons, par exemple, fabriquent des ustensiles agricoles manuels, d'autres ateliers produisant des équipements pour tracteurs. Tous ces ateliers sont petits, ayant au plus dix ouvriers. Les buts du programme sont d'aider les 200 ateliers soit à produire de meilleurs outils agricoles, plus efficaces, plus simples, soit à améliorer les méthodes de production et la qualité tout en baissant les coûts de leur production. En définitive, il s'agit d'améliorer la productivité de l'agriculture dans l'ensemble de la région. Il s'agit d'un type de projet que nous avons déjà entrepris ailleurs dans le monde, en Amérique latine, en Afrique, et qui correspond à la fois à un besoin considérable de nos partenaires et à une expertise suisse dans laquelle nous avons quelque chose de très utile à offrir.

A Karachi, enfin, j'ai vu le "Pakistan-Swiss Mechanical Training Centre", déjà commencé en 1965 par Swiss Contact avec une participation substantielle de la Confédération, d'abord pour mécaniciens de précision, puis pour outilleurs.

C'est dans ce centre que sera lancée très prochainement une étape supplémentaire, une nouvelle collaboration avec Swiss Contact dans le domaine de la formation d'électroniciens pour l'industrie, rejoignant ainsi au Pakistan ce que nous avons déjà en Inde, à Bangalore, dans le même domaine.

Lors de mon étape de Peshawar, au Pakistan, je me suis rendu au camp de réfugiés afghans de Nasir Bagh qui compte 33 mille personnes. J'ai été reçu par le Conseil des Anciens qui a fait montre d'une ferveur profondément émouvante. Les Anciens m'ont fait part de leur inébranlable volonté de lutter contre l'envahisseur soviétique afin de libérer leur patrie et recouvrer la terre de leurs ancêtres. Les Anciens ont remercié la Suisse pour le soutien qu'elle a accordé aux réfugiés afin de soulager leurs souffrances.

De mon côté, j'ai, dans ma réponse, rappelé la condamnation de la Suisse de toute intervention étrangère, contraire aux principes fondamentaux du droit des gens, notamment le non-recours à la force, le respect de l'intégrité territoriale et la non-ingérence dans les affaires intérieures d'un Etat. J'ai exprimé l'espoir que le peuple afghan pourra déterminer son destin à l'abri de toute intervention extérieure.

Je dois vous avouer que cette heure passée avec ceux qui sont la conscience et la mémoire de leur peuple me laissera un souvenir absolument inoubliable.

La visite, le lendemain, de l'hôpital de 100 lits du CICR et Centre paraplégique du CICR et Croissant Rouge pakistanais m'ont donné la preuve tangible de l'engagement du dévouement des jeunes délégués et médecins du CICR et de l'efficacité de leur action. J'ai été frappé, d'autre part, par les marques de reconnaissance des responsables pakistanais et afghans et de la volonté de survie des blessés dont certains étaient à peine sortis de l'enfance.

J'aimerais ajouter que deux demandes m'ont été faites lors de ma visite. L'une par le Président Zia. Elle concerne l'équipement d'un laboratoire en électronique de la nouvelle université

d'Islamabad - l'université Qaid-I-Azam Mohammad Ali Jinnah. Le Président Zia priera ses services de prendre contact avec notre Ambassadeur afin de formuler, dans tous ses détails, sa requête. L'autre a été présentée par le Gouverneur de la Province de la Frontière Nord-Ouest. Le Gouverneur souhaiterait que le gouvernement suisse offre l'équipement nécessaire pour l'hôpital Saudi-britannique de Peshawar qui est ouvert aux réfugiés afghans comme à la population locale pakistanaise.

Conclusions préliminaires

Le voyageur qui se rend dans le sous-continent ne peut que revenir frappé par l'immensité de cette région du monde. Je citerai pour illustrer mon propos, que ma délégation et moi-même avons passé près de 20 heures en avion à l'intérieur des deux pays et que nous avons mis plus de 12 heures de voiture pour couvrir 600 km et visiter des projets de notre coopération au développement.

Je suis convaincu plus que jamais qu'un voyage tel que je viens d'accomplir comporte des dividendes certains. En effet, l'Inde et le Pakistan comptent à eux seuls plus de 850 millions d'habitants dont une centaine de millions environ sont déjà des acheteurs potentiels de nos produits. Nous avons, dans ce domaine, un certain retard sur d'autres pays, je pense tout particulièrement au Japon, à la RFA et au Canada.

Est-il besoin de souligner le foisonnement culturel qui caractérise l'Inde si diverse par toutes ses langues, ses religions, ses ethnies, ses paysages et ses climats, et le Pakistan qui cherche à se définir vis-à-vis de son voisin par une affirmation de son identité islamique qui chapeaute en réalité une grande multiplicité de races. Je pense à ces nobles guerriers Pachtounes que j'ai rencontrés au pied de la célèbre porte Khyber.

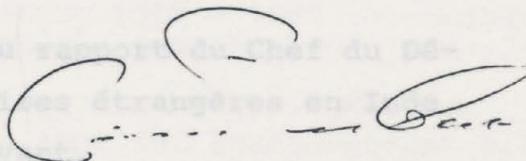
Le sous-continent demeure un centre géo-stratégique de première importance vu sa proximité de l'URSS, de la Chine et du Moyen

Orient. En outre, sa dynamique interne est telle que les effervescences que l'on y constate actuellement pourrait devenir le germe de conflits déstabilisateurs. Je songe aux problèmes de l'ASSAM, du Penjab avec les extrémistes Sikhs, au retour laborieux à la démocratie au Pakistan et au drame des réfugiés afghans.

Conversément, on peut déduire qu'une contribution judicieuse et adéquate aux efforts de développement de l'Inde et du Pakistan conduiraient toute la région vers un rôle de stabilisateur face aux forces qui l'entourent.

Partout où je me suis rendu, j'ai senti une immense sympathie et ouverture pour la Suisse, son gouvernement, ses institutions et sa politique de neutralité.

Je pense que l'on devrait être en mesure, au cours des mois qui viennent, de voir mûrir les premiers fruits des liens que nous avons tissés lors de ce voyage.



Pour extrait conforme
Le Secrétaire

BUNDESRAT

Buchst.

SWITZERLAND

Decision

16. April 1986

SVIZZERO

Decisione

594

Arbeitsausbau
in auswärtigen Vertretungen

Rapport du Chef du Département fédéral
des affaires étrangères sur son voyage
en Inde et au Pakistan, du 30 mars au
13 avril 1986

1986

erfahrens wird

Vu la proposition du DFAE du 15 avril 1986, il est

auswärtigen Vertretun-

(Betrag 314.501,01)

Fr. 750'000

in Mietlokalen der

d e c i d é

im Ausland

Fr. 1'000'000

Il est pris connaissance du rapport du Chef du Dé-
partement fédéral des affaires étrangères en Inde
et au Pakistan en l'approuvant.

des Bauern (Amt für Bundesbauten) wird ermäch-

1987 - 1989 vorgesehenen Ver-

land un-

des Bauern (Amt für Bundesbauten) wird ermäch-

1987 - 1990 auf den

von 314.501,01 um jährlich Fr. 1'750'000

zur auswärtigen Angelegenheiten erstellt zusammen-

der Bundesbauten nach Abschluss dieser Phase

die vorgenommenen Massnahmen und deren Ko-

Pour extrait conforme

Le Secrétaire

Für getreuen Auszug,
der Protokollführer:

[Handwritten signature]